UNION

pour la

Défense de la République

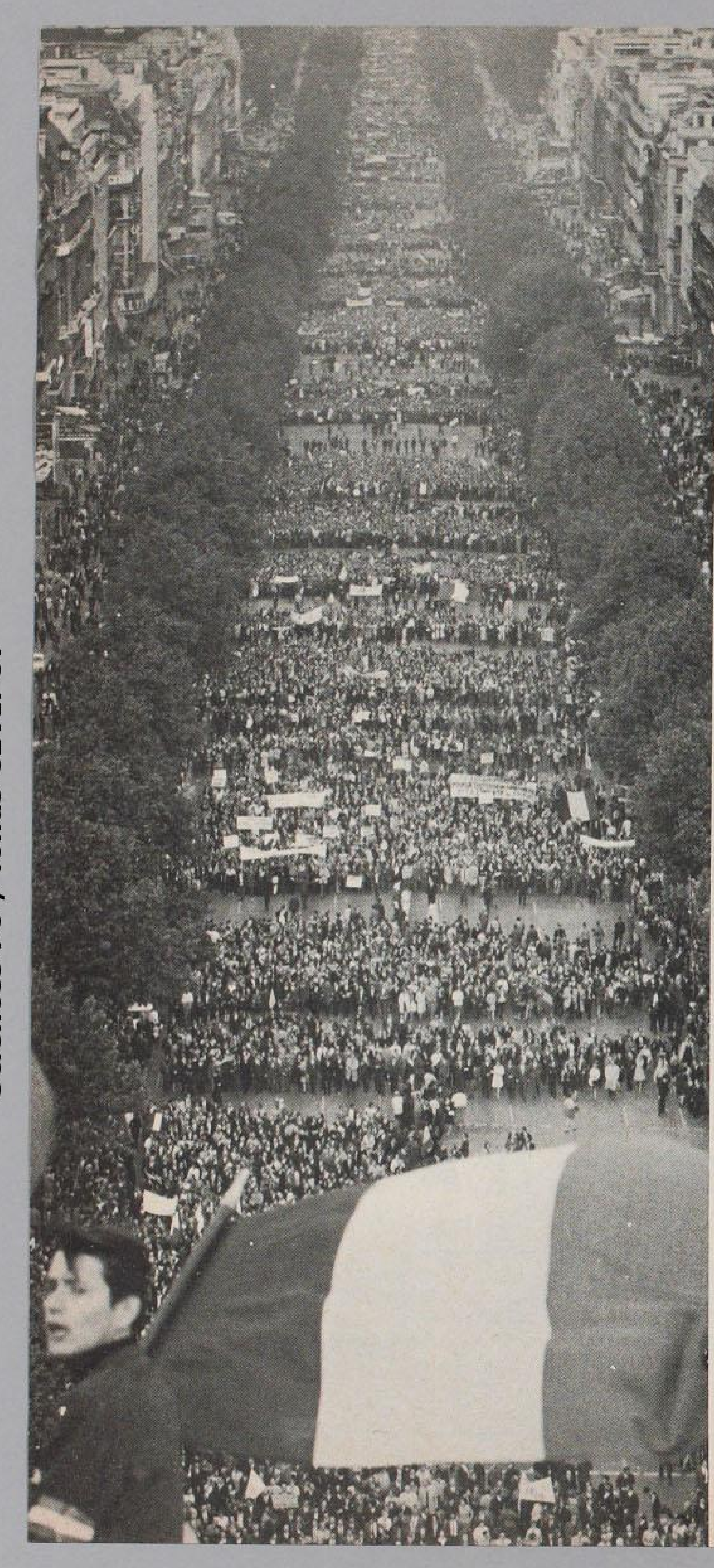
Avec de GAULLE



Jean de PRÉAUMONT

Avocat à la Cour
Député sortant de la Plaine-Monceau et des Batignolles
Ancien Maire adjoint du 17e Arrondissement
Rapporteur Général de la Commission Economique du Conseil de l'Europe
Membre de la Commission Juridique
de l'Union Nationale des Commerçants et Artisans

23e Circonscription de Paris



Depuis plusieurs semaines la France vit des événements graves. J'ai vécu, avec vous, ces heures difficiles.

Devant l'entreprise subversive qui tentait d'imposer par la violence le règne de l'anarchie l'angoisse que nous avons ressenti a fait place à une commune volonté de faire face.

Nombreux ont été ceux d'entre vous qui, avec moi, ont affirmé leur détermination de dire **non au désordre et à l'émeute.**

Après l'appel du Président de la République, **avec vous,** au milieu de vous, le 30 Mai à la Concorde, j'ai retrouvé le vrai visage de la France. Paris, dans un même cri, a répondu **OUI** à la liberté, **OUI** aux réformes dans la légalité.

Ce sursaut de la conscience nationale peut demain permettre d'opérer les réformes qui, jusqu'alors, s'étaient heurtées aux égoïsmes retardataires et aux intérêts particuliers.

Le désir légitime de voir mettre en œuvre une plus large participation se révélerait bien illusoire si une large adhésion n'était pas apportée à **la défense de la République pour que soit, d'abord, assuré la liberté et préservé l'avenir.**

Chacun d'entre vous sait bien que pour la défense de la République contre la subversion et ses complices, il n'y a pas, aujourd'hui, de place pour les combinaisons politiques de ceux qui se refusent toujours à s'engager de façon claire.

Pour la Défense de la République, le 30 Mai à la Concorde, a surgi **la réconciliation des Français** pour la France.

Le 23 Juin, vous confirmerez votre volonté de la voir maintenue.

Votre décision imposera les **apaisements nécessaires, le retour à l'ordre et au respect de la légalité.**

Jamais votre vote n'aura revêtu pareille importance.

Jean de PRÉAUMONT

Député sortant
de la Plaine Monceau
et des Batignolles.

Elections législatives du 12 Mars 1967

J. de PRÉAUMONT (Ve République)	17.001
Mme SULLEROT (FGDS bénéficiant du désistement communiste)	9.108
GARSON (Ancien Conseiller Municipal du 19e Arrt)	6.786

Dès le premier tour

VOTEZ UTILE

ne dispersez pas vos voix

...Faites l'Union pour la Défense de la République

votez

JEAN de PRÉAUMONT

Remplaçant éventuel : **Pierre CHÉDOR**

Elections Législatives du 23 Juin 1968 — Vu le Candidat

IMP. A.G. PARIS